



COMMUNE DE SAINT-DIONISY
DEMANDE DE PRET DE MATERIEL COMMUNAL :
TABLES ET BANCS

(A compléter et à retourner en Mairie au plus tard 5 jours avant la location envisagée)

Demande de réservation déposée le _____

Par M. / Mme _____

Demeurant _____ 30980 / SAINT-DIONISY

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Demande à emprunter le matériel suivant :

Nombre de TABLES : _____ Nombre de BANCS : _____

Pour la période du _____ au _____

Motif de la demande : _____

Date et lieu de la manifestation : _____

Chèque CAUTION déposé le _____

Conditions :

- Le matériel est prêté à **titre gratuit**, uniquement pour les habitants du village ; Le matériel ne devra pas quitter le territoire communal ;
- La demande de prêt doit être accompagnée d'un **chèque de caution de 250 €** à l'ordre du Trésor Public (encaissé uniquement en cas de vol, perte ou dégradation du matériel prêté) ; restitution à l'issu du prêt, à l'accueil de la Mairie, après contrôle du bon état du matériel lors de la restitution de celui-ci;
- **Enlèvement du matériel** par le bénéficiaire à l'Atelier Municipal : **le vendredi matin entre 8h00 et 8h30, et entre 13h45 et 14h00 ;**
- **Restitution du matériel** par le bénéficiaire à l'Atelier Municipal : **le lundi matin entre 8h00 et 8h30, et entre 13h45 et 14h00**

(Pour une demande de prêt un jour férié en semaine ou un jour de semaine, enlèvement et restitution du matériel le jour ouvrable qui précède et qui suit (entre 8h00 et 8h30, et entre 13h45 et 14h00), selon les mêmes modalités.

Téléphone Atelier Municipal : 04 66 01 73 96

Fait à Saint-Dionisy,

Le

Lu et Approuvé

Signature du demandeur

CAUTION à RESTITUER :

OUI / NON

CAUTION MENAGE à RESTITUER :

OUI / NON

Enlèvement

Retour

Signature agent municipal

Signature agent municipal

Date

Date